

Le recensement électoral prolongé de deux jours au Burundi

PANA, 05/02/2010 Bujumbura, Burundi - Le recensement des Burundais en âge de voter aux prochaines élections générales de la mi-2010 va prendre deux jours supplémentaires pour donner la chance aux retardataires, apprend-on de source proche de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le recensement avait débuté le 21 janvier dernier et devait durer jusqu'au 7 février s'il n'avait pas accusé plusieurs jours de retard sur le calendrier initial à cause des problèmes logistiques, à en croire le président de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye.

"Les opérations d'enregistrement vont donc se poursuivre jusqu'au 9 février pour tenter de rattraper un petit retard de 2 à 3 jours dans certains cas", a-t-il précisé. Le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, de son côté, a contribué au bon déroulement du recensement électoral par la proclamation de la journée de lundi prochain "chaumée et payée" afin de permettre aux fonctionnaires qui ne s'étaient pas encore inscrits sur la liste électorale d'avoir le temps suffisant pour aller le faire dans les différents centres d'enregistrement disséminés aux quatre coins du pays. Concernant l'évolution de l'opération d'enregistrement qui tire vers la fin, les chiffres de la CENI font état de 2.492.969 personnes inscrites au 4 février 2010. Les projections tablent sur au moins 4,2 millions de Burundais en âge de voter en 2010, contre 3,1 millions en 2005.